

COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Quartier Léonard Gille

Lieu : Maison de quartier / Heure : De 18h30 à 20h30

<p>Présent-es</p>	<p>Mme Françoise FOUBERT Adjointe à la Démocratie Participative, Mr Yoann LEFEVBRE Adjoint à la communication, Mme Marie-Noelle BALLE Ajointe à la vie associative, Mme Annie ROSSI Adjointe aux finances</p> <p>M. Stéphane PINCELOUP fonctionnaire Vire Normandie, Mr Patrick GRESEL directeur des services techniques Vire Normandie</p>
<p>Conseller.es présent.es</p>	<p>Mr Denis MARIE, Mme Liliane JEAN, Mr Renaud TANCELIN, Mr Gilles GUILLEMET, Mr René FILLATU, Mme Sylvie AUMONT, Mr Daniel LEMARIE, Mme Claudine THIBAUT, Mr Gilbert PORQUE</p>
<p>Excusé-es</p>	<p>M. Marc ANDREU-SABATER, Maire de Vire Normandie.</p>

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Réponses aux questions des habitants du quartier Léonard Gille
2	Présentation de la réforme de l'adressage
3	Echanges et questions du jour
4	Dates des permanences du service Démocratie Participative par Mme Foubert

Introduction

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

Elle propose l'ordre du jour :

- Réponses aux demandes du conseil de quartier.
- Présentation de l'adressage.
- Echanges et questions du jour.
- Dates des permanences du service Démocratie Participative bâtiment Henry Lesage.

1. Réponses aux demandes du conseil de quartier Léonard Gille :

- Problème de chauffage de l'immeuble INOLYA, derrière la maison de quartier :
 - Il n'y avait plus de chauffage depuis plusieurs semaines. Le problème est réglé par INOLYA. La normale est revenue. Cependant, plusieurs dysfonctionnements liés au chauffage perdurent. Les habitants demandent une table ronde avec INOLYA pour concentrer toutes les demandes et exposer les problèmes récurrents aux interlocuteurs directs.
 - Faire remonter les dysfonctionnements auprès d'INOLYA et demander une table ronde en janvier 2023.
- Demande de taille d'arbustes :
 - Des arbustes se sont trop développés devant des fenêtres d'habitants. Depuis Octobre 2020 il est demandé à INOLYA de pratiquer des coupes d'entretien
 - Une demande de programme d'entretien des espaces appartenant à INOLYA leur sera adressée janvier 2023.
- Dépôt sauvage d'ordures ménagères rue d'Anjou et rue de la planche :
 - Situations difficiles, odeurs, vue, insalubrité, risques infectieux etc... En Mars 2022, un rappel a été fait auprès des usagers par un courrier distribué dans les boîtes aux lettres. La bonne utilisation et le respect des espaces de dépôts des déchets est la base de son bon fonctionnement. Un certain nombre d'infractions ont été repérées. Une procédure sera mise en place par le service juridique de la ville.
- Stationnements de véhicules permanents rue de Picardie, rue de la Planche :
 - Une voiture rue de Picardie faisait l'objet de cette observation. Après la réunion en Octobre 2021, les services ont débarrassé l'espace public. Depuis, une caravane est restée plusieurs semaines A ce jour, l'espace est libre, le problème est réglé.

- Rue de la planche, entre les immeubles bouleaux et tilleuls, des véhicules stationnent en permanence sur les parkings. Il est noté que les espaces de stationnement sont par endroit comptés et que l'emprise des véhicules tampons gêne le quotidien des riverains.

- Stationnement gênant auprès du stade P Conte les soirs de match :

- Un enrochement a été mis en place sur les trottoirs voisins pour empêcher l'accès. Le problème semble résolu d'après les riverains.
- Le stationnement auprès du terrain synthétique semble insuffisant les soirs de grands flux (matches, manifestations sportives, ...) Faut-il agrandir le parking ?
- Monsieur Lecuyer, Président de l'AFV, sera sensibilisé aux usages des parkings pour les footballeurs en périodes de grands flux dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

- Eclairage des panneaux lumineux sur le stade P Conte :

- La temporisation de l'éclairage du pupitre semble dérèglée et la lumière gêne les riverains.
- Le service technique va contrôler le système et gérer le dysfonctionnement dans le courant du mois de janvier 2023.

- Installation de toilettes sèches au parc de l'Europe :

- Actuellement, il n'y a plus de toilettes publiques pour les visiteurs et les enfants du parc de l'Europe. Depuis le Covid, l'utilisation des WC du centre nautique est interdite à toute personne extérieure à la piscine. La demande des toilettes sèches ne peut aboutir car la réglementation de cette installation sur le domaine public ne le permet pas.
- Voir avec AQUAVIRE pour la mise à disposition des toilettes du hall d'accueil dans les horaires d'ouverture de l'établissement

- Installation de tables et de bancs au parc de l'Europe :

- Actuellement, il existe 2 tables bancs auprès des agrès pour les enfants. Du fait de l'aménagement nouveau et agrandi de ces espaces, il serait judicieux de développer ces équipements qui facilitent le confort des accompagnants des enfants.
- Une demande sera faite auprès des élus dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

- Gêne occasionnée par un éclairage public trop important dans la rue de l'école Jena Moulin :

- L'éclairage nocturne trop fort est perturbant pour les riverains. Ce problème est réglé depuis le 1^{er} Octobre 2022.

- Temporisation des feux tricolores situés route de Caen à côté de l'entreprise Ozenne pas assez longue :

- Les feux tricolores situés à côté de l'entreprise Ozenne ne laissent pas suffisamment de temps aux usagers pour traverser la chaussée en toute sécurité.
- Le service technique va évaluer le problème et déléguer le suivi de maintenance à l'entreprise compétente. Cela sera fait dès que possible.

2. Présentation de la réforme de l'adressage :

- Au cours de la réunion publique du 22 Décembre 2022 à la mairie de Vire, une présentation a été faite pour expliquer et décrypter la nécessité de revoir l'organisation de l'adressage sur Vire Normandie.

Ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle. Pourquoi modifier l'adressage ?

A noter 6 domaines impactés par la simplification des adresses :

- La sécurité et les moyens de secours :

- Recherches précises des lieux, identification des zones d'intervention

- L'utilisation du GPS :

- Le GPS ne prévoit qu'une seule ligne pour rechercher la commune, à terme tous les GPS ne seront plus en mesure de rechercher les communes déléguées.

- Absence d'arrêtés ou de délibérations :

- Plusieurs rues ont été créées sans avoir été précédées d'un arrêté ou d'une délibération. Il est difficile de délivrer des attestations aux habitants. De plus, des rues ne sont parfois pas rentrées dans le logiciel élection base de civil enfance pour les inscriptions.

- Fibre optique :

- Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.

- Elections.

- Pour éviter toutes les erreurs d'affiliation de bureau de vote en fonction du découpage, toutes les adresses sont entrées dans un logiciel métier élection.

- Marketing territorial :

- Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie. Le quartier de Leonard Gille ne verra pas de changements de nom de rue très nombreux. Seules quelques voies seront modifiées s'il y a un conflit avec un doublon (rue des peupliers, chemin de la mercerie, impasse de l'alliere, rue Charles Amand, rue D Urbain). Les habitants seront sollicités pour participer aux décisions à prendre en ce sens.

- Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.
- Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM.CAF.Electricité. Gaz etc...).

3. Echanges et questions du jour:

- La nouvelle gendarmerie, fera-t-elle partie du quartier ?
 - Une réponse partielle a déjà été apportée. Une réflexion sur le sujet est toujours en cours.
- Quelles décisions sont prises pour Interdire les caravanes sur l'espace public rue de Caen ?
 - Ce sujet est très épineux. A ce jour, les élus ne peuvent rien annoncer de satisfaisant. Un travail de fond s'effectue actuellement auprès des services de la mairie et les gens du voyage pour tenter de trouver une solution.
- Le bâtiment des mouettes sera-t-il abattu ?
 - Les fenêtres de ce bâtiment sont murées. Le bâtiment à vocation à être détruit. Cependant, il semble qu'une famille y soit encore résidente pour le moment.
- Demande d'aménagement de la chaussée pour réduire la vitesse excessive des voitures rue de la Mondrière :
 - Le risque d'accident existe. La vitesse excessive de voitures et de motos perturbe les riverains et génère une insécurité.
- Demande de réaménagement de la piste cyclable qui passe au rondpoint de la papillonnière car elle est dangereuse et pas facile d'accès pour les usagers :
 - Cette compétence est départementale. Il est demandé de revoir le tracé de la piste cyclable au rondpoint, car il est dangereux et accidentogène.
- Demande de sacs jaunes pour les habitants du quartier pour faciliter le tri des déchets :
 - Inolya ne fournit pas de sacs jaunes à ses locataires, il en résulte pour eux une difficulté pour faire le tri et déposer les ordures dans les bacs collectifs.
 - Est-ce que l'organisation du ramassage des déchets va perdurer ainsi ? la nouvelle mise en place des collectes apportera une réponse.
- Installation d'une table de ping pong sur le site de Léonard Gille :

- Cette demande sera adressée au service compétant de la ville.

4. Dates des permanences de Mme Foubert au bâtiment Henry Lesage:

- Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tiendra régulièrement des permanences au service démocratie participative, situé 14 rue Chenedollé bâtiment Henry Lesage, afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier.

- Dates et horaires des permanences tous les 4èmes lundis du mois à partir de février 2023 entre 16h à 18h :

- Lundi 27 février 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 27 mars 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 24 avril 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 22 mai 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 26 juin 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

.....
La prochaine réunion de conseil de quartier est programmée :

Le jeudi 13 avril 2023 à 18h30

Maison de quartier

(Ce compte-rendu vaut invitation au prochain conseil de quartier)

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	05/01/2023	Léonard Gille	Demande d'aménagement de la chaussée rue de la Mondrière pour réduire la vitesse	Rue de la Mondrière après l'école Jean Moulin jusqu'au rondpoint	Pose de coussins berlinois	Sécurité routière
2	05/01/2023	Léonard Gille	Demande de réaménagement de la piste cyclable qui passe au rondpoint de la papillonnière car elle est dangereuse et pas facile d'accès pour les usagers	Rondpoint de la Papillonnière	Effacement d'une partie du terre-plein sur l'axe qui va vers l'aire des gens du voyage	Sécurité routière
3	05/01/2023	Léonard Gille	Demande d'installation d'une table ping pong sur le quartier	Sur l'espace jeux du quartier léonard Gille		Amélioration du cadre de vie
4	05/01/2023	Léonard Gille	Demande d'installation de tables de pique-nique au parc de l'Europe	Près des araignées nouvellement installées	Amélioration de l'accueil dans un espace dédié aux familles	Amélioration du cadre de vie
5	05/01/2023	Léonard Gille	Demande par les habitants d'une table ronde avec Inolya pour régler les problèmes rencontrés par les locataires	Certains bâtiments du quartier	Voir pour un RDV avec Inolya	Amélioration du cadre de vie
6						